

Le projet politique

Après le diagnostic territorial réalisé pendant le 1^{er} semestre 2016, les élus du Pays de Valois ont travaillé pendant plusieurs mois sur la définition d'une stratégie de territoire et d'un projet politique traduit à travers le **Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)**, débattu en conseil communautaire le 10 novembre 2016.

1^{er} SCoT approuvé en 2011

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) : document de planification à l'échelle intercommunale qui fixe les orientations de développement du territoire pour les 20 prochaines années en matière de : logement, développement économique, transports, services, grands équipements publics, environnement,...

A SAVOIR : le Pays de Valois révisé son SCoT en accord avec les lois Grenelle notamment, mais aussi ALUR* pour le rendre plus soucieux de l'environnement.

**Accès au Logement et un Urbanisme rénové*

Le PADD se veut une réponse aux enjeux soulevés lors du diagnostic (*cf. article Bonjour Valois de juillet 2016*).

Le positionnement choisi par les élus est celui de « **trait d'union** » entre les territoires franciliens et ceux de la nouvelle région des Hauts-de-France. L'ambition du Pays de Valois est de capitaliser sur cette situation en bénéficiant d'une croissance démographique issue principalement de l'Île-de-France tout en mettant en œuvre une stratégie économique qualitative, le tout en veillant à préserver le cadre de vie rural de son territoire.

4 grands axes de développement :

1 – Dynamiser une économie singulière complémentaire des attracteurs voisins :

Grâce au développement d'activités innovantes et de nouvelles filières inscrites dans les dynamiques internationales. Le développement de l'offre logistique restera modéré et localisé notamment à proximité de la Nationale 2.

L'agriculture, activité historique du territoire, et le tourisme (canal de l'Ourcq et future Voie verte comme « vitrine » touristique) occuperont une place de choix dans la performance économique du territoire.

2 – Développer et vivre dans la « ceinture verte » francilienne :

A travers la reconnaissance et la promotion d'un cadre de vie remarquable.

L'environnement est une ressource fondamentale. Il permettra d'engager le territoire sur la voie de la transition énergétique et écologique.

3 – Répondre plus efficacement aux besoins des ménages en matière de logements, d'équipements et de services.

En poursuivant la politique de développement des équipements et services à destination de la population. L'objectif est à la fois de répondre à la diversité de la demande mais également à la croissance de la population et aux évolutions des modes de vie et de consommation.

4 – Faciliter le déploiement des mobilités entre territoires

L'objectif est d'améliorer et faciliter les déplacements des habitants, que ce soit pour leurs déplacements domicile-travail, pour leur consommation ou leurs loisirs.

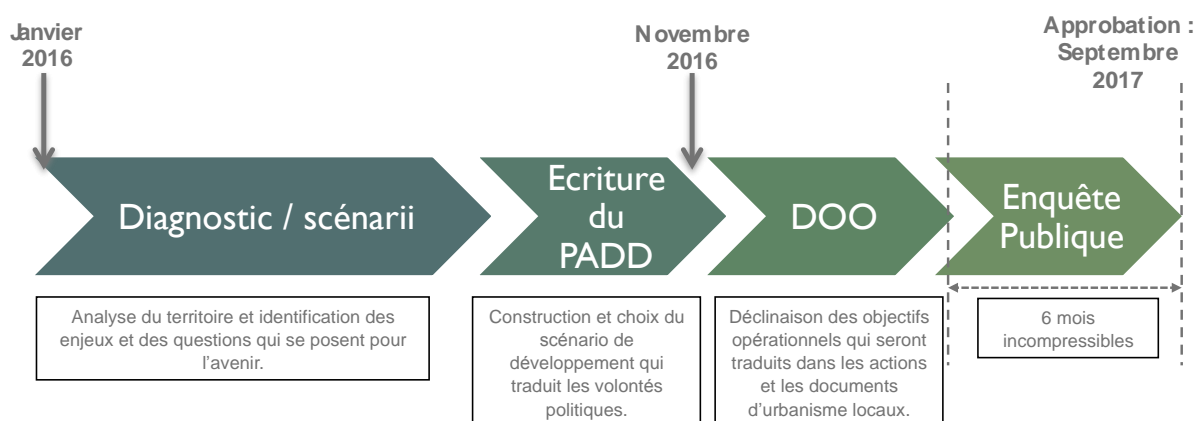
Le SCoT, un mode de travail concerté et participatif

Deux cycles de réunions publiques ont déjà eu lieu en septembre et en décembre 2016 au cours de la phase Diagnostic et du PADD.

Vous n'avez pas pu participer à ces réunions ?

Il est encore temps de venir nous rejoindre et nous faire part de vos commentaires, idées ou envies pour l'évolution du territoire à l'occasion d'un 3ème cycle de réunions publiques qui se dérouleront tout début 2017.

Calendrier de révision du SCoT du Pays de Valois



Informations utiles :

Adresse mail dédiée : scot@cc-paysdevalois.fr -- Site internet : <http://www.cc-paysdevalois.fr>

Registres : au siège de la CCPV et dans les mairies de Crépy-en-Valois, Nanteuil-le-Haudouin et Betz.